



1504 - ABUS D'UN MAUVAIS MAIRE

Poursuites contre François Boulet, clerc, maire de Bouy (-Luxembourg) en 1504.

La déposition d'un des témoins fait ainsi connaître les faits de la cause.

Nicolas Mergey, laboureur, demeurant à Bouy, dépose que depuis trois ou quatre ans il a vu ledit Boulet exercer l'office de maire tant audit lieu de Bouy que dans d'autres lieux circonvoisins.

Ledit Boulet, sous ombre de justice, a commis, à ce que l'on rapporte, plusieurs abus, obligeant les clercs à répondre devant lui sans avoir égard à leur qualité et nonobstant leurs déclinatoires.

C'est un homme mal famé. Il a l'habitude de blasphémer Dieu et les saints; le témoin l'a entendu plusieurs fois.

Quant à sa mauvaise conduite, mauvaise vie et mauvais renom.

Or, le lundi après la fête de saint Loup de Troyes dernièrement passée, sur le tard, le témoin revenant des champs vit devant la maison de l'accusé Antoine de Saint-Fale, Antoine Moreau alias Lymosin, et ledit Boulet « armés d'épées, de braquemards ou de rapières », dit le témoin suivant.

Nicolas Mergey, ne sachant ce qu'ils allaient faire, continua d'avancer, et lorsqu'il fut près de la maison de Michel de Beaugrant, il vit lesdits Boulet, Saint-Fale, Lymosin et d'autres, leurs complices, qui faisaient un grand tumulte dans cette maison et dans la cour.

Un moment après il les vit qui frappaient sur la femme de Guillaume Bouchey et sur sa fille. Les femmes criaient : « Pour l'amour de Dieu! nous vous requérons et mercy » .



« Par la mort Dieu! paillarde, je vous despeschery », disaient de Saint-Fale et Boulet.

Quand le tumulte se fut apaisé, Nicolas Mergey vit la femme de Guillaume Bouchey qui avait l'épaule fendue.

Beaugrant, sa femme et la femme de Jean Gibou étaient également blessés.

Rapport de Guillaume Festuot, barbier et chirurgien juré, demeurant à Troyes, qui est allé visiter les blessés à Bouy (-Luxembourg) et a fait transporter les femmes à Troyes, où pendant plus d'un mois il leur a donné ses soins avec l'aide d'André Lelièvre, barbier et chirurgien juré.